



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Interdépartementale
des Routes Méditerranée**

**ARRÊTÉ D'OUVERTURE POUR LE RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'AGENTS D'EXPLOITATION
DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT BRANCHE ROUTES-BASES AÉRIENNES
AU TITRE DE L'ANNÉE 2022**

Vu le Code de la fonction publique,

Vu le décret n° 91-393 du 25 avril 1991 modifié par le décret n° 2018-1148 du 14 décembre 2018, portant dispositions statutaires applicables au corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État, et notamment son article 17,

Vu le décret 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État,

Vu la note ministérielle du 16 août 2007 sur le recrutement et l'avancement des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État,

Vu l'arrêté ministériel du 8 décembre 2020 portant nomination de monsieur Denis BORDE en qualité de directeur interdépartemental des routes méditerranée à compter du 11 janvier 2021,

Vu l'arrêté préfectoral du 11 janvier 2021 portant délégation de signature à monsieur Denis BORDE, directeur interdépartemental des routes méditerranée,

Vu l'arrêté du 9 juin 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture et fixant le nombre de postes offerts pour le recrutement sans concours dans le grade d'agent d'exploitation des travaux publics de l'État au ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Le Préfet,

A R R E T E

Article 1er : L'activité de gestion des routes nationales par la DIR Méditerranée nécessite en 2022 l'organisation d'un recrutement sans concours dans le grade d'agent d'exploitation des travaux publics de l'État.

Article 2 : Le recrutement sans concours est organisé par la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée.

Le nombre total de postes offerts: 2.

La composition de la commission de sélection fait l'objet d'un arrêté

Article 3 :

La date limite de candidature est fixée au 20 septembre 2022.

L'entretien et le test pratique se dérouleront le 5 octobre 2022.

La liste des candidats retenus sera publiée à partir du 6 octobre 2022.

Article 4 : Le Directeur Interdépartemental des Routes Méditerranée est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Préfet et par délégation,